



# Fortes tensions entre laboratoires d'analyses et Assurance-maladie

Les biologistes sont en grève quatre jours pour protester contre la baisse de tarifs de leurs examens, en raison de l'envolée des prescriptions

Les laboratoires d'analyses médicales sont sur le pied de guerre. Réunis en intersyndicale, les représentants des biologistes médicaux libéraux, soutenus par leurs homologues du secteur public, ont appelé cet été à une grève nationale, à compter du 20 septembre, afin de protester contre les baisses de tarifs des examens, décidées par l'Assurance-maladie en août.

Dès vendredi, les laboratoires d'analyses privés, qui accueillent en moyenne 500 000 patients quotidiennement, sont invités à fermer leurs portes durant quatre jours. Aucun examen ou prélèvement ne sera réalisé, hormis les analyses urgentes pour les patients hospitalisés. La mobilisation des biologistes médicaux s'annonce particulièrement suivie. « Tous les grands groupes soutiennent le mouvement. Dans plusieurs régions, la totalité des laboratoires seront fermés », précise Jean-Claude Azoulay, président du Syndicat national des médecins biologistes.

Dans le viseur des professionnels de santé : les nouvelles baisses tarifaires, entrées en vigueur le 11 septembre, pour certains examens, à l'instar du test d'hémoglobine glyquée, couramment utilisé dans le diagnostic du diabète, dont le prix a été raboté de près de 53 %, à 2,25 euros. Les biologistes s'insurgent contre ces 120 millions d'euros de manque à gagner, d'ici à la fin de 2024, destinés à contenir l'emballlement des dépenses de l'Assurance-maladie sur ce poste.

Cette décision résulte de l'envolée des prescriptions d'analyses de biologie ces derniers mois. L'accélération des demandes d'examen, plus importante qu'escomptée par l'organisme payeur, menace de faire déborder l'enveloppe budgétaire de 3,8 milliards d'euros, prévue en 2024 pour la prise en charge de ces examens, dont le montant avait été fixé conjointement avec la profession,

un an plus tôt, dans le cadre d'un accord triennal. Face à ce constat, le directeur général de la Caisse nationale de l'Assurance-maladie (CNAM), Thomas Fatôme, avait informé les biologistes, en juin, de la nécessité d'effectuer des ajustements de prix pour encaisser cette forte poussée des volumes.

## «Goulot d'étranglement»

Un coup de massue pour la profession, qui considère avoir été flouée lors de la conclusion de l'accord, en 2023 : « A ce moment-là, on nous avait assuré que cette hausse des volumes était attendue entre 2,5 % et 2,7 %. En prévention, nous avions accepté des baisses de prix au début de 2024. Tout à coup, on nous dit que ce n'est pas suffisant, car la hausse des volumes est finalement entre 5,5 % et 6,5 %. Forcément, nous sommes en colère : le goulot d'étranglement se resserre trop vite », déplore M. Azoulay.

Le président du Syndicat des biologistes, François Blanchecotte, calcule : « Depuis dix ans, la baisse des prix que l'on nous impose représente de 100 à 150 millions d'euros chaque année. Ces 120 millions d'euros vont s'ajouter aux 135 millions d'euros du début d'année. Le comble, c'est que nous ne sommes pas responsables des volumes de prescriptions. Et pourtant, à la fin, c'est nous qui payons l'addition. »

L'Assurance-maladie estime, elle, que les règles du jeu ont toujours été claires et transparentes pour toutes les parties prenantes de l'accord. « Il ne s'agit pas d'économies en plus, mais du strict respect du protocole signé ensemble l'année dernière. Si le montant des dépenses va plus vite que prévu, nous baissons un peu les tarifs. Si la dynamique était inversée, nous ferions l'opposé », déclare M. Fatôme.

Les professionnels de santé jugent les efforts demandés incompatibles avec le maintien d'un réseau de proximité de qualité. « Nous ne pourrions pas absorber ces baisses sans dégrader l'organisation de l'offre de soins. C'était le

cas autrefois, lorsque le secteur avait encore des marges de manœuvre pour réaliser des gains de productivité en se restructurant. Mais ce n'est plus possible aujourd'hui », avertit Laurent Escudie, directeur du réseau Cereballiance, qui regroupe plus de 720 sites dans l'Hexagone.

Avec un coût par habitant de 57 euros par an (contre 82 euros en Allemagne), la France dispose d'une des biologies médicales les moins chères d'Europe.

Le cri d'alarme des laboratoires d'analyses ne trouve guère d'écho auprès de l'Assurance-maladie. Cette dernière rappelle qu'à l'automne 2022, les biologistes avaient déjà brandi le risque d'une réduction de leurs implantations sur le sol national. Or, le nombre d'établissements ne cesse de progresser : il s'établit aujourd'hui à 4 421 contre 4 266 un an plus tôt.

Par ailleurs, le secteur, qui a enregistré des chiffres d'affaires record durant la pandémie, est réputé pour ses bonnes performances économiques. En 2022, il affichait un excédent brut d'exploitation de 25 %, dopé par la réalisation de tests de dépistage. Avant la crise sanitaire, celui-ci oscillait déjà, depuis plusieurs années, entre 17 % et 19 %.

« Il s'agit d'un secteur avec des niveaux de rentabilité très élevés, parfaitement capable d'absorber ces baisses. Nous sommes loin d'aller vers des niveaux de tarifs qui seraient inférieurs aux coûts de production. Il faut remettre les choses à leur place : les laboratoires de biologie ne sont pas les victimes de cette évolution », explique Thomas Fatôme. Le patron de la CNAM, qui « regrette » le mouvement de grève, appelle à reprendre le dialogue.

Les biologistes médicaux ne semblent cependant pas prêts à déposer les armes. « La profession est déterminée à poursuivre la mobilisation jusqu'à ce qu'elle soit entendue par les autorités », insiste l'intersyndicale. ■

ZELIHA CHAFFIN

**« Il s'agit  
d'un secteur avec  
des niveaux de  
rentabilité très  
élevés, capable  
d'absorber  
ces baisses »**

**THOMAS FATÔME**  
directeur général  
de la Caisse nationale  
de l'Assurance-maladie